



URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de :

- ~~permis d'urbanisation~~
- ~~modification de permis d'urbanisation~~
- ~~permis d'urbanisme~~
- ~~permis d'urbanisme de constructions groupées~~
- ~~certificat d'urbanisme n°2~~

Le demandeur est **Madame Nicolay Chantal**

Le terrain concerné est situé à 6200 CHÂTELET, **Rue de Loverval 186** et cadastré **Chatelet (1) section A n° 1154P3**

Le projet consiste à **rénover la façade avant du bâtiment**

et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet s'écarte du au Guide Communal d'Urbanisme pour les motifs suivants :

- **Point 4.1.2. (p.50): "L'utilisation est limitée à un matériau dominant pour les élévations d'un même volume choisi dans la liste reprise ci-après: d'autres matériaux peuvent être utilisés comme éléments secondaires (moins de 10 % de la surface des élévations: par exemple soubassements, encadrements, corniches, etc.)"**.

Le projet prévoit la pose d'un enduit en façade avant du volume principal. Or, la façade arrière est réalisée en briques.

- **Point 4.1.3.1.4. (p.51): "cimentages et crépis lorsque la construction fait partie d'un ensemble de constructions présentant le même type de revêtement"**.

Le projet prévoit la pose d'un enduit. Or, l'habitation fait partie d'un ensemble de constructions présentant des élévations réalisées en briques.

Le dossier peut être consulté les jours ouvrables, sauf le mardi, de 7h00 à 13h00 à l'adresse suivante : Ville de Châtelet – Service Urbanisme – rue Gendebien 59 à 6200 CHÂTELET.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service Urbanisme, téléphone : 071/243.244, mail : urbanisme@chatelet.be, dont le bureau se trouve rue Gendebien 59 à 6200 CHÂTELET.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 17/08/2020 au 31/08/2020 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ville de Châtelet – rue Gendebien 55 à 6200 CHÂTELET
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@chatelet.be

A Châtelet, le 27 juillet 2020

Le Directeur général,

Christophe LANNOIS



Pour le Bourgmestre,
L'Echevin délégué,
(délégation du 11/12/2018)

Marc VANDENBOSCH